

Stage de réalisation de Formes Légères

Organisé par Robin Renucci

Du 17 au 28 Août 2010

Pour faire votre demande, renvoyez ce bulletin accompagné d'une lettre de motivation, d'un cv et du premier versement.

Photo
obligatoire
(Ne concerne pas
l'inscription mais
le
suivi administratif

Fiche de renseignements

** en lettres capitales*

NOM :

PRENOMS :

Date de naissance :

N° de Téléphone :

Adresse complète :

Profession :

Mail :

Académie (pour les enseignants) :

Avez-vous des contre indications alimentaires :

Nom et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

Calendrier du stage : du 17 au 28 Août 2010

Partie administrative, ne rien inscrire dans cette case

L'A.R.I.A. (L'Association des Rencontres Internationales Artistiques) 20259 Olmi Cappella

Tél : 04 95 61 93 18 / Fax : 04 95 61 93 99 Mél : aria.olmi@wanadoo.fr

Site internet : www.ariacorse.org

Conditions d'accueil :

L'hébergement et la restauration

Les stagiaires sont accueillis à Olmi-Cappella, village de Balagne.

Le logement et la restauration se font en collectivité.

N.B : Dans le cas où le stagiaire choisit un mode de restauration ou de logement différent, cette prise en charge ne sera pas possible par L'ARIA et en aucun cas ne pourra donner lieu à une modification dans le prix du stage.

Le transport est à la charge du stagiaire.

Arrivée le lundi 16 août avant 17 heures.

Retour le dimanche 29 août dans la matinée.

Attendre la confirmation d'inscription avant de prendre vos billets.

Pour faciliter votre déplacement, nous vous proposons de faire vos réservations par avion à des conditions de tarif groupe, nous vous communiquerons le tarif ultérieurement.

Si vous choisissez cette proposition, le règlement du transport se fera avec le 2ème versement du stage.

N.B. : ces conditions sont restrictives : billet non modifiable et non remboursable. Il est important de nous préciser votre nom d'état civil en cas de pseudonyme.

Conditions financières :

Tarif normal 980 euros : Formation, hébergement et restauration et 20 euros : adhésion et assurance.

Le règlement s'effectue en 2 versements :

- 1er règlement d'un montant de 510 € dont les 20 € à l'inscription.

- 2ème versement d'un montant de 490 € à l'entrée du stage.

N.B : en cas d'annulation aucun remboursement ne sera possible après le 20 juillet 2010

◆ Tarif réduit : (- de 26 ans, Demandeurs d'emploi, Intermittents du spectacle hors AFDAS, Résidents Corse, Etudiants, Personnel de l'Education Nationale, Ancien stagiaire de l'ARIA.)

Le coût du stage est de 780 euros : Formation, hébergement et restauration et 20 euros : adhésion et Assurance.

Le règlement s'effectue en 2 versements :

- 1er règlement d'un montant de 410 € dont les 20 € à l'inscription

- 2ème versement d'un montant de 390 € à l'entrée du stage.

N.B : en cas d'annulation aucun remboursement ne sera possible après le 20 juillet 2010

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription au stage d'Art Dramatique.

Je les accepte. Je demande mon inscription.

Je souhaite bénéficier des conditions d'hébergement et de restauration proposées par l'ARIA.

Je prend en charge mon hébergement et/ou ma restauration.

Ci-joint mon acompte pour le 1^{er} versement dont les 20 € d'inscription, libellés au nom de L'ARIA par :

Chèque bancaire

Chèque postal

J'ai pris bonne note de l'échéancier des versements de paiement pour ma participation au stage et je m'engage à les respecter.

Date :

Signature :